

Escroquerie au investissement diamants

Par Stephane Piris, le 20/12/2017 à 21:04

Bonjour,

Je me suis fais malheureusement escroqué par xxxxxx et maintenant comme par hasard je suis contacté par une certaine madame xxxxxx de la société xxxxxx qui prétend être en possession de mes diamants dont son entreprise est dépositaire après le rachat, pour 1 euro symbolique, de la société xxxxxx en faillite, cette dernière me réclame soit disant une caution pour récupérer les sous de la vente de mes diamants à un allemand, manoeuvre déjà effectuée à un autre arnaqué. Attention encore grosse escroquerie.

Merci.

Bonjour,

Merci de bien vouloir respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont vous avez du prendre connaissance avant votre inscription.

L'une d'elles étant :

[citation]II est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]

Par Visiteur, le 20/12/2017 à 21:14

Bonjour,

Espérons une issue favorable, avez vous déposé plainte ?

https://www.legavox.fr/blog/gael-collin/recuperation-fonds-suite-escroquerie-diamants-23764.htm

Par Stephane Piris, le 20/12/2017 à 22:13

Oui j'ai porté plainte pour escroquerie mais la police ne fait rien

Par sadness, le 30/01/2018 à 07:53

Bonjour Stephane PIRIS,

vous avez déposé plainte et c'est un bon début.

Sachez que les investigations sur ce type d'escroquerie sont très longues. Les plaintes sont reçues par les commissariat de Police ou Brigades de Gendarmerie locales, avant d'être poursuivies par des services spécialisés. Ces enquêtes sont à l'échelle internationale et requièrent la saisine des autorités de Pays étrangers (notamment avec des commissions rogatoires internationales).

C'est long, très long et je comprends que vous soyez dans l'attente de réponses. Mais soyez assuré que ces affaires sont prises très au sérieux. C'est pas très délicat de dire que la POlice ne fait rien....aussi pour vous donner une idée de l'ampleur du phénomène, je vous invite à lire cette enquête réalisée par l'ADC54:

https://www.adc54.org/index.php?reftxt=201707020944&rub=3 Bon courage.

Par **Tisuisse**, le **30/01/2018** à **07:57**

Bonjour,

Cette proposition par cette soit-disant entreprise qui détiendrait vos diamants n'est qu'une arnaque. Vous pouvez signaler ces agissements sur le site officiel : www.internet-signalement.gouv.fr

qui se chargera d'enquêter et de faire le nécessaire auprès de la justice.